

Pouvoir d'emprunt

Une voix: Règlement!

M. Rose: Je n'ai pas vu l'Orateur se lever. Je sais qu'on m'a rappelé à l'ordre.

Une voix: Il ne s'est pas levé.

M. Rose: J'aimerais maintenant revenir à la deuxième question que j'ai posée plus tôt, à savoir en vue de quels travaux publics et à quelles autres fins au juste le ministre désire emprunter cette somme. Je ne l'ai pas entendu l'expliquer et, naturellement, cela m'intéresse.

● (2130)

J'aurais une proposition à formuler. Nous avons supprimé le programme Canada au travail dans la plupart des régions au Canada après avoir manipulé les chiffres de la main-d'œuvre qui sont passés de 7 à 9 p. 100. Cette manœuvre touchera de nombreuses circonscriptions au Canada et elle empêchera ma circonscription de recevoir aucun avantage. Cela signifie que ma circonscription sera privée l'an prochain d'une somme de \$350,000 et de 30 à 40 emplois qui existaient à Mission-Port Moody où dans certaines régions le taux de chômage est d'environ 20 p. 100 parmi les jeunes.

Je connais bien les arguments invoqués contre les expédients tels que le programme Perspectives Jeunesse adopté il y a une dizaine d'années et divers projets semblables, y compris Canada au Travail. Je sais que bien des gens trouvent à redire à ces programmes qui n'ont d'autre but que de donner du travail à ceux qui n'en ont pas, souvent sans rien produire de durable à cause du financement à court terme. Par conséquent, ceux qui participent à ces projets se retrouvent sur le pavé.

A ce propos, je tiens à signaler que ces programmes fournissent des emplois aux jeunes qui, faute d'expérience, éprouvent du mal à trouver du travail. Par conséquent, ils offrent à ces jeunes l'expérience d'un premier emploi et de l'espoir. J'estime que cet hiver, parce que le gouvernement a tout bonnement retiré le programme Canada au travail sans avertissement et sans nous en proposer d'autre pour le remplacer, il devra mettre en œuvre un programme d'urgence pour lutter contre le chômage partout au Canada avant la fin de l'hiver.

Je n'arriverai probablement pas à convaincre le gouvernement sur ce point, car il semble irrémédiablement résolu à mettre un terme aux programmes généreux destinés à la population. Au contraire, il verse l'argent à pleines mains lorsqu'il s'agit de programmes applicables aux industries, aux ressources et aux banques. Mais quand il s'agit de programmes visant la population, il manifeste la plus grande répugnance à verser de l'argent pour répondre aux besoins des électeurs.

Certaines zones de ma circonscription ont un urgent besoin d'un programme générateur d'emplois cet hiver, et dans notre parti nous estimons que le programme devrait être administré par les municipalités. Je remarque que le ministre des Travaux publics (M. Nielsen) vient de s'asseoir et m'écoute—j'aurais cru l'avoir endormi à l'heure qu'il est—et je voudrais lui suggérer de discuter de la question avec ses collègues ministres car s'il existe un certain nombre de programmes de travaux publics tous ne sont pas nécessairement fédéraux.

Les municipalités possèdent les compétences, les services administratifs et autres, et sont certes au fait des besoins, pour

faire servir très rapidement de fortes subventions au contrôle de la pollution, à la réfection des routes et des rues, à l'installation d'appareils d'éclairage et de services d'égout, à la construction d'immeubles, d'arénas; ainsi de suite. De tels projets lancés dans tout le Canada fourniraient le genre de stimulant nécessaire pour améliorer nos municipalités et en même temps remédier dans une certaine mesure aux effets extrêmement nocifs du taux élevé de chômage en hiver. Je soumet cela à la réflexion du ministre. C'est une suggestion positive, même si elle n'est pas nouvelle. Oh, je sais: bien des gens diront que ce sont là les mêmes vieilles balivernes, qu'ils en ont déjà entendu parler.

On nous dit que nous devons avaler la pilule. Le fait est, qui va l'avalier? Sont-ce les députés? Ou les directeurs de compagnies? Bien sûr que non. Alors que nous avalerons du filet de bœuf au restaurant du Parlement, l'homme de la rue qui est en chômage, lui, avalera la pilule. Le gouvernement doit réfléchir à tout cela; et ne pas se montrer si dur, si cruel, si soucieux d'argent, car c'est dégoûtant; en fait, tous de ce côté-ci de la Chambre nous trouvons cela dégoûtant de voir le gouvernement donner des millions de dollars à des pirates, à des flibustiers.

M. Nystrom: Des copains.

M. Rose: Oui, en effet, de bons copains. Le gouvernement donne des cadeaux, des milliards de dollars à ces pirates et flibustiers, alors qu'il a la dureté et l'intransigeance de refuser une aide à des gens qui ont réellement besoin de chances de travailler.

Il nous faut des programmes de travaux d'hiver, il faut que le gouvernement réagisse. Je demande au gouvernement de rétablir ces programmes jusqu'à ce qu'il puisse mettre sur pied le programme d'embauche pour les jeunes de 300 millions de dollars qu'il a promis pendant la campagne électorale et dont nous n'avons plus du tout entendu parler depuis.

J'aimerais parler brièvement de l'article 2 du bill qui permet au gouvernement de faire des emprunts dans des monnaies étrangères et de les rembourser dans la même monnaie. Cet article permet au gouvernement d'emprunter jusqu'à 7 milliards de dollars, c'est-à-dire exactement le montant que l'ancien ministre des Finances, le député de Saint-Maurice (M. Chrétien) a utilisé l'an dernier pour soutenir le dollar canadien. Je ne compte pas discuter maintenant du bien-fondé d'une telle décision. Je la trouve mauvaise, mais certains députés pensent le contraire.

Nous avons toutefois emprunté 7 milliards de dollars pour renflouer le dollar canadien et cela n'a pas marché. Cela signifie donc que nous allons devoir rembourser 7 milliards de dollars à un taux de 10 millions de dollars par an qui s'ajoute au déficit de notre balance des paiements. Il y a des économistes qui soutiennent que ce n'est pas l'argent qui est dû par le pays, c'est-à-dire la dette nationale qui constitue le problème. Tandis que ce sont nos enfants qui devront assumer le fardeau de la dette, si nous empruntons à nous-mêmes, nous profitons également des bénéfices qui sont réalisés sur cette dette, c'est-à-dire les taux d'intérêt.